

Jean-Claude Rossier / Stéphane Peiry, députés		M1072.09
Assouplissement de l'imposition de la valeur locative		DFIN
		Cosignataires: 13
Reçu SGC: 05.05.09	Transmis Dir.: 14.05.09 *	Parution BGC: mai 2009

Dépôt

Le Conseil d'Etat est chargé de préparer un projet modifiant la loi sur les impôts cantonaux en intégrant une ou plusieurs dispositions visant à assouplir l'imposition de la valeur locative.

Développement

Ultérieurement.

* * *

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).